



Nestlé

Good food, Good life

NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 5 517 600 000 F CFA

Siège social : Abidjan – Yopougon, Zone Industrielle

01 B.P. 1840 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire

R.C.C.M. CI – ABJ – 1959 – B - 4093

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GENERALE MIXTE

Les Actionnaires de la société **NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE** sont convoqués à une Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le **12 juin 2025 à 09 H 00** à l'**ESPACE LATRILLE EVENTS** situé à Abidjan, Cocody, Deux Plateaux, Boulevard Latrille, Carrefour Duncan pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I. A titre ordinaire

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et examen des états financiers de synthèse de Nestlé Côte d'Ivoire S.A arrêtés au 31 décembre 2024.
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice 2024 et rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées.
3. Proposition d'affectation du résultat.
4. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion et décharge aux Commissaires aux Comptes.
5. Ratification de la désignation d'un nouvel Administrateur.
6. Renouvellement des mandats d'Administrateurs .
7. Fixation des indemnités de fonction.

II. A titre extraordinaire

1. Mise à jour de l'article 13 des Statuts de la Société.

III. A titre ordinaire et extraordinaire

1. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale Mixte ou pourra s'y faire représenter par un mandataire de son choix.

Les documents prévus par la loi seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de Nestlé Côte d'Ivoire sis à Abidjan, Yopougon, Zone Industrielle, Rue 4, 15 jours avant la date de la tenue de ladite assemblée.

Ces documents seront également disponibles sur le lien suivant :

<https://ag-nestle.quorumenligne.com/docs>

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION